

GOLFE DU MORBIHAN – VANNES AGGLOMERATION

PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

ENQUETE PUBLIQUE



Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) en cours d'élaboration permettra d'engager des actions sur 6 ans, avec une évaluation chaque année. Il couvrira donc la période 2022-2027.

Golfe du Morbihan - Vannes agglomération est actuellement en cours d'élaboration de son programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés.

D'une durée de 6 ans, il présente 15 actions réparties sur 10 axes thématiques. Ce programme, visant à réduire nos déchets, a été défini en collaboration avec une trentaine d'acteurs du territoire, constituant la [Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi](#).

Avant son adoption par le conseil communautaire du 16 décembre 2021, les habitants de l'agglomération ont été invités à faire part de leurs remarques :

- en complétant le formulaire mis à disposition en ligne sur le site internet de l'agglomération
- par voie postale
Service prévention et gestion des déchets
Golfe du Morbihan - Vannes agglomération
30 rue Alfred Kastler
CS 70206 - 56006 - VANNES CEDEX

L'information sur cette consultation publique a été affichée sur le site internet de l'agglomération, et relayé sur les réseaux sociaux par différents acteurs du territoire (communes, associations...).

Après les 21 jours de consultations, 26 observations ont été formulées.

Parmi ces 26 commentaires, les remarques portaient sur :

- Compostage et valorisation des biodéchets
- Tarification
- Sensibilisation des publics (solaires, grand public, professionnels)

- Matériels et modes de collecte (bacs, fréquences de collecte)
- Consignes de tri (extension du tri des emballages plastiques)
- Réduction à la source pour les entreprises et les particuliers
- Propreté, opération de nettoyage
- Manque de détails sur les objectifs, le budget

Pour chaque thématique, les observations émises sont les suivantes :

Compostage et biodéchets
Mise à disposition de composteurs individuels, collectifs, publics
Mise à disposition gratuite de broyeurs pour les végétaux
Méthanisation pour production d'énergie (végétaux)
Déchets coquillers : collecte et valorisation
Tarifification
Attente d'une évolution du mode de financement (actuellement en TEOM)
Sensibilisation
Communiquer d'avantage
Sensibiliser les jeunes
Organiser des journées à thème
Matériels et modes de collecte
Fréquences de collectes sélective pas assez importantes
Bacs collectifs aériens (presqu'île)
Consignes de tri
Attente de l'extension des consignes de tri
Accompagner les établissements dans le tri de leurs déchets
Réduction à la source
Incitation à la consigne, à la réduction des emballages
Récompenser/mettre en avant les entreprises vertueuses
Valorisation des invendus (par la nutrition animale)
Propreté
Propreté urbaine
Ravitaillement en carburant des bateaux dans le golfe (source de pollution)
Manque de détails sur les objectifs, le budget
Objectifs chiffrés et détail de mise en œuvre des actions